

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 8/2025

Le 14 mai 2025

Détection des faux documents d'identité à l'Office de la population

10.03.02-2504-Comm08-Faux-documents-identite-ofpop.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Le 2 mars dernier, deux articles de presse concernant l'utilisation de faux documents d'identité ont été publiés par le journal 24 Heures. La Municipalité a jugé utile d'informer le Conseil communal de la pratique en cours dans notre Commune.

Dans le Canton de Vaud, ce n'est qu'auprès des contrôles des habitants communaux appelé Office de la population à La Tour-de-Peilz et du Centre de biométrie à Lausanne que les personnes et leurs pièces d'identité sont présentes simultanément.

L'Office de la population (Ofpop) a déjà pris les mesures nécessaires, s'étant équipé dès 2019 (après la livraison des nouveaux guichets suite à la rénovation de la Maison de Commune) de scanners "Penta" conçus pour le contrôle de cartes d'identité et de passeports, afin de détecter les éventuelles anomalies. Grâce à ces équipements, plusieurs faux documents présentés à nos guichets ont été détectés puis signalés au Ministère public.

Le personnel de l'Ofpop a suivi une formation dédiée auprès du Centre interrégional de formation de police (CIFPol), où il a appris à perfectionner son sens de l'ouïe (le polycarbonate de la pièce d'identité produit un bruit reconnaissable), de la vue (les codes de sécurité sont nombreux) et du toucher (le papier du passeport est spécifique). D'autres formations de ce type sont prévues.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :

  

Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 28 avril 2025

